
**Revêtements de sol résilients —
Identification du linoléum et
détermination de la teneur en ciment et
du taux de cendres**

*Resilient floor coverings — Identification of linoleum and determination
of cement content and ash residue*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 26985:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 26985:2008

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2008

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2011

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 26985 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 219, *Revêtements de sol*.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 26985:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 26985:2008

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008>

Revêtements de sol résilients — Identification du linoléum et détermination de la teneur en ciment et du taux de cendres

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie des méthodes d'identification du linoléum et de détermination de la teneur en ciment et du taux de cendres des revêtements de sol en linoléum.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

2.1

résidu de cendres

résidu restant à la suite d'une calcination à 500 °C pendant 3 h

2.2

ciment de linoléum

liant du linoléum, consistant en un mélange d'huile de lin et/ou d'autres huiles végétales siccatives, de colophane et de catalyseurs des huiles siccatives, qui est transformé en une masse semi-élastique par un processus de durcissement par oxydation

(standards.iteh.ai)

3 Principes

ISO 26985:2008

3.1 Identification

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008>

Une petite quantité d'éprouvettes est saponifiée dans une solution méthanolique d'hydroxyde de potassium pour distinguer le revêtement de sol en linoléum d'autres revêtements de sol.

3.2 Composition

3.2.1 Teneur en ciment

Une éprouvette sans le matériau de renfort est émiettée et mélangée avec une solution d'hydroxyde de potassium dans du méthanol. Après une agitation intense à une température de 20 °C à 25 °C, le mélange est filtré et soigneusement séché. La différence entre la masse initiale et la masse du résidu correspond à la masse définie du ciment de linoléum.

3.2.2 Résidu de cendres

Pour déterminer la quantité de résidu de cendres, une éprouvette sans le support d'envers est calcinée et la masse de la cendre résiduelle est mesurée.

4 Appareillage et matériaux

4.1 Appareillage

4.1.1 Racle.

4.1.2 Béchers gradués.

4.1.3 **Creusets en porcelaine.**

4.1.4 **Dessiccateur (à tubes sous vide)**, contenant un dessicatif approprié, par exemple du gel de silice.

4.1.5 **Four**, pouvant être réglé à (500 ± 10) °C.

4.1.6 **Balance**, ayant une précision de 0,1 mg.

4.1.7 **Tamis de laboratoire**, avec une dimension d'ouverture de maille de 0,5 mm.

4.1.8 **Bain ultrasonique**, ou dispositif similaire.

4.1.9 **Centrifugeuse ou filtre à vide (type A2) et dispositif d'aspiration**, par exemple pompe à eau.

4.1.10 **Bec type Bunsen.**

4.2 Matériaux

4.2.1 **Méthanol (alcool méthylique)**, de qualité analytique.

4.2.2 **Hydroxyde de potassium** (qualité analytique) **en solution dans le méthanol**, avec une concentration de 0,5 mol/l.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

5 Échantillonnage et préparation des éprouvettes

5.1 Échantillonnage

ISO 26985:2008
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008>

Prélever un échantillon représentatif du matériau disponible. Prélever 5 éprouvettes, chacune ayant une surface minimale de 50 cm² le long de la largeur de l'échantillon, ou à partir des dalles individuelles, la distance entre le bord de l'échantillon et le bord le plus proche de l'éprouvette étant de 100 mm au moins.

Découper dans une éprouvette un carré d'environ 20 mm × 20 mm de côté.

5.2 Détermination de la teneur en ciment

Retirer le matériau de renfort et gratter l'éprouvette. Utiliser la partie qui passe à travers un tamis de 0,5 mm.

5.3 Détermination du taux de cendres

Retirer le matériau de renfort et découper l'éprouvette en de petits morceaux de 5 mm × 5 mm environ.

6 Conditions d'essai

Maintenir l'éprouvette à une température de (23 ± 2) °C et une humidité relative de (50 ± 5) % pendant 24 h au moins. Maintenir ces conditions tout au long de la réalisation de l'essai.

7 Mode opératoire

7.1 Identification

Saponifier par excès l'éprouvette dans la solution méthanolique d'hydroxyde de potassium sans l'agiter. Après 24 h, noter s'il y a eu désintégration complète du linoléum. S'il n'y pas eu de désintégration, l'échantillon n'est pas identifié comme étant du linoléum et il n'est pas nécessaire d'effectuer les essais décrits en 7.2 et 7.3.

7.2 Détermination de la teneur en ciment

Peser environ 1 g des grains obtenus, d'une dimension granulométrique $\leq 0,5$ mm, dans un bécher gradué.

Ajouter environ 10 ml de la solution méthanolique d'hydroxyde de potassium et agiter pendant $(10 \pm 0,5)$ min. S'assurer que la température n'excède pas 25°C pour éviter que la farine de bois et/ou de liège soit endommagée.

Peser le filtre de type A2 (si utilisé) et enregistrer la masse à 0,01 g près.

Centrifuger ou filtrer à vide le mélange en utilisant le filtre de type A2 et rincer le résidu à une température de 40°C . Conditionner le résidu sec dans le filtre ou la centrifugeuse, comme décrit dans l'Article 6, pendant 24 h au moins et noter la masse (y compris le filtre A2, si utilisé) à 0,01 g près.

7.3 Détermination du taux de cendres

Déterminer la masse tarée d'un creuset en porcelaine comme suit. Préparer un creuset par chauffage dans l'appareil de chauffage à 500°C pendant 3 h au moins. Le laisser refroidir dans le dessiccateur pendant 1 h au moins et peser le creuset. Répéter le processus de chauffage, de refroidissement et de pesage jusqu'à ce que les résultats de deux pesages consécutifs ne diffèrent l'un de l'autre que de 0,5 mg au plus, c'est-à-dire que la masse est pratiquement constante.

Peser environ 2 g de l'éprouvette émietée dans le creuset en porcelaine taré. Chauffer le creuset à l'aide d'un bec de type Bunsen, de manière à permettre à l'éprouvette de brûler de façon contrôlée. Placer le creuset et son contenu dans un appareil de chauffage à $(500 \pm 10)^\circ\text{C}$ pendant 3 h au moins, pour permettre une calcination complète jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ne reste aucune matière charbonneuse dans le creuset.

Transférer le creuset et son contenu au dessiccateur et permettre le refroidissement pendant 1 h au moins. Déterminer la masse du creuset et du résidu à 0,01 g près. Répéter le processus d'incinération, de refroidissement et de pesage jusqu'à ce que les résultats de deux pesages consécutifs ne diffèrent l'un de l'autre que de 0,5 mg au plus, c'est-à-dire que la masse est pratiquement constante.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008>

8 Calcul et expression des résultats

8.1 Identification

Enregistrer si la désintégration complète se produit ou non.

8.2 Détermination de la teneur en ciment

Calculer la teneur en ciment du linoléum, exprimée comme une fraction massique en pour cent, à l'aide de la formule suivante:

$$\frac{m_1 - m_2}{m_1} \times 100$$

où

m_1 est la masse initiale de l'éprouvette;

m_2 est la masse du résidu sec (non compris le filtre A2 si utilisé).

Exprimer la teneur en ciment du linoléum comme la moyenne des résultats du nombre d'éprouvettes soumises à essai et enregistrer ceux-ci à 0,5 % près.

8.3 Détermination du taux de cendres

Calculer le résidu de cendres, exprimé comme une fraction massique en pour cent, à l'aide de la formule suivante:

$$\frac{m_3}{m_1} \times 100$$

où

m_1 est la masse initiale de l'éprouvette;

m_3 est la masse du résidu de cendres.

Exprimer la teneur en filler inorganique comme la moyenne des résultats du nombre d'éprouvettes soumises à essai et enregistrer ces résultats à 0,5 % près.

9 Fidélité de la méthode

Un essai comparatif interlaboratoires sera conduit pour déterminer la fidélité de la présente méthode d'essai.

10 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir les informations suivantes:

- a) une déclaration indiquant que les essais ont été réalisés conformément à la présente Norme internationale (ISO 26985:2008);
- b) l'identification complète du produit soumis à essai, y compris le type, la source, la couleur et les numéros de référence du fabricant;
- c) l'historique de l'échantillon;
- d) un état indiquant si l'échantillon a été identifié en tant que linoléum;
- e) la teneur moyenne de ciment et le résidu de cendres moyen, en pourcentage, s'il y a lieu;
- f) tout écart par rapport à la présente Norme internationale susceptible d'avoir affecté les résultats;
- g) la date de l'essai.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 26985:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008)

[3131f9933246/iso-26985-2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008)

Bibliographie

- [1] EN 670, *Revêtements de sol résilients — Identification du linoléum et détermination de la teneur en ciment et du taux de cendres*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 26985:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8f5a5ca8-6657-4542-83f4-3131f9933246/iso-26985-2008>